

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### **Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.**

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY,** 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

---

## **JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE**

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



**72-78, Cote d'Abraham, Québec.**

---

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

---

**— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.**

---

## **LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU**

**60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.**

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de cœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LEON-T. DESRIVIERES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or

POUR LE CLERGE ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

ORNEMENTS D'ÉGLISES, VASES SACRÉS  
COUTELLERIE, ARGENTERIE DE TABLE, ETC.  
REPARÉS ET REPLAQUÉS A NEUF.

PLACAGE DE MENUS, OBJETS, MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

PLACAGE EN NICKEL ET REPARATIONS GÉNÉRALES.

Spécialité : VERNISSAGE A L'OR (VERNIS FRANÇAIS.)

Vu notre longue expérience en ce genre de travail et le fait que notre usine est la plus considérable du Canada avec notre outillage et nos procédés perfectionnés, nous pouvons faire notre travail à des prix qui ne souffrent pas de CONCURRENCE.

SATISFACTION GARANTIE



LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE  
A. GIROUX, Gérant. - - 57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 529. — *Les Quarante-Heures*, 529.

**Partie officielle** : Nominations ecclésiastiques, 530.

**Partie non officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Même et surtout..., 530.  
— CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 531. — Feu le Chanoine Faucher, 534. — A TRAVERS LES DIOCESES, Montréal, 536 ; St-Boniface, 536 ; Valleyfield, 536 ; Joliette, 537 ; Hailybury, 537. — VARIÉTÉS, L'abstinence de Pascal, 537 ; Une revue qui vient à point, 539. — LES LIVRES : 539.

**Bulletin social** : DOCTRINE : Les femmes et leurs devoirs, 541. — FAITS ET ŒUVRES : Quand on a les idées larges..., 544.

---



---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 7 mai** — II après Pâques. SOL. DE L'ANNONCIATION.

**Lundi, 8** — APPARITION DE S. MICHEL ARCHANGE, *dbl. maj.*

**Mardi, 9** — S. GREGOIRE DE NAZIANZE, év., conf et doct.

**Mercredi, 10** — SOL. DE S. JOSEPH, EPOUX DE LA B. V. M., CONF., PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE, *dbl. 1 cl. avec oct.*

**Jeudi, 11** — De l'Octave.

**Vendredi, 12** — SS. NEREE, ACHILLE, DOMITILLE ET PANCRACE, mart.

**Samedi, 13** — De l'Octave.

**Dimanche, 14** — III après Pâques. SOL. DE S. JOSEPH.

---



---

## QUARANTE-HEURES

7 mai, St-David.—9, Ste-Hénédine.—11, Lac Edouard.—12, St-Nérée,—14, Hospice St-Joseph de la Délivrance.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Eminence le Cardinal Archevêque :

M. l'abbé HUBERT LESSARD, aumônier de l'Hôpital Général, a été nommé curé de l'Ancienne-Lorette ;

M. l'abbé J.-A. FEUILTAULT, en repos depuis quelques mois, a été nommé aumônier de l'Hôpital Général ;

M. l'abbé J.-A. MOREAU, en repos depuis quelque temps, a été nommé assistant aumônier au Bon-Pasteur ;

M. l'abbé O. BLANCHET, curé de la Rivière-à-Pierre, a été nommé curé de Saint-Grégoire du Sault Montmorency ;

M. l'abbé J. GUILLOT, vicaire à Saint-Jean Deschaillons, a été nommé curé de la Rivière-à-Pierre ;

M. l'abbé EVARISTE CORRIVEAU, vicaire à Saint-Roch des Aulnaies, a été nommé curé de Saint-Adalbert.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### MÊME ET SURTOUT...

Personne aujourd'hui ne conteste la puissance d'un mauvais journal pour répandre l'erreur; personne non plus ne songe aujourd'hui à nier l'appoint précieux que constitue la presse catholique pour répandre la saine doctrine. Ces deux thèses sont parfaitement démontrées; elles s'appuient sur des données psychologiques inattaquables, et sur des faits désormais historiques.

Mais ce n'est pas tout de reconnaître le bien fondé de semblables assertions; les apôtres véritables du bien social, — tous les prêtres en sont ou du moins devraient en être. — ont le devoir de pousser plus avant les conclusions logiques où la théorie les amène; car la théorie ne nous a pas été donnée pour la simple jouissance de jongler avec les spéculations abstraites et de deviser entre gens cultivés; elle est ordonnée au perfectionnement de la pratique.

Et la théorie de l'influence puissante de la presse sur l'opinion publique entraîne comme corollaire ou plutôt comme conclusion pratique la nécessité de faire pénétrer chez nos gens et de leur faire lire le journal catholique ; elle comporte, cette théorie, l'urgente opportunité de le répandre même et surtout dans les milieux qui paraissent encore les plus sains, non pas tant pour soutenir l'œuvre matérielle, qui a pourtant besoin d'encouragements, que pour préparer tous les lecteurs, et en particulier les ouvriers, à accepter les enseignements et les directions de l'Eglise, quand les conflits ou les crises toujours possibles surgiront.

On ne conçoit pas en effet un journal catholique qui ne soit l'interprète et le messager fidèle de l'autorité ecclésiastique ou diocésaine.

Or s'il faut attendre la déclaration de la grève ou de la révolte pour engager les ouvriers ou les rebelles, de quelque sorte qu'on les suppose, à lire dans le journal catholique ce que leur mère la Sainte Eglise attend de leur bonne volonté, on s'en va tout droit à l'insuccès; il sera en effet trop tard alors pour obtenir d'eux cet acte de loyauté; la passion les aveug'era et ils s'entêteront obstinément dans leurs prétentions, quelque exagérées qu'elles puissent être,

N'est-ce donc pas faire œuvre de prudence, n'est-ce pas préparer sagement l'avenir, l'avenir religieux et l'avenir social, que d'habituer notre peuple à lire le journal catholique ?

Il semble bien difficile de se soustraire à cette conclusion et de se dérober à ce devoir.

V. G.

---

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Funérailles de feu le Chanoine Faucher.** — Les funérailles de M. l'abbé J.-A. Faucher, chanoine honoraire du chapitre de Québec et curé de l'Ancienne-Lorette, ont eu lieu mercredi matin, 26 avril, au milieu d'un concours extraordinaire de confrères et de paroissiens du défunt.

S. G. Mgr Roy a chanté le service assisté de M. le chanoine Dumais, supérieur du collège de Ste-Anne de la Pocatière, comme archiprêtre et de MM. les abbés Caron, curé de St-Pacôme et Guillot, curé de Rivière-à-Pierre, comme diacre et sous diacre.

Plus d'une centaine de prêtres remplissaient le chœur et le bas-chœur.

Des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux durant le service par MM. les abbés J.-G. Goudreau, A. Proulx, E. Rivard et H. Deschênes.

L'éloge funèbre du défunt a été prononcé par S. G. Mgr Roy, qui a fait ressortir parmi les nombreuses qualités du curé défunt, le soin qu'il apportait à l'enseignement de la religion et la régularité remarquable de sa vie sacerdotale.

L'inhumation a eu lieu sous le sanctuaire de l'église paroissiale.

**Mgr Lenfant à Québec.** — Mgr Lenfant, évêque de Digne, prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame de Montréal, était à Québec, la semaine dernière. Mercredi soir, 26 avril, il a donné, à l'Université Laval, une conférence sous les auspices de l'Institut Canadien, et vendredi soir, 28 avril, il a prêché dans l'église de Saint-Sauveur.

**Cérémonies religieuses.** — Le 30 avril, fête de sainte Catherine de Sienne, avait lieu à la maison-mère des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, (chemin St-Louis), une cérémonie de vêtue et de profession, présidée par Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, Archevêque de Séleucie. Il était assisté de MM. les abbés F.-X.-C. Leclerc, chapelain de la communauté, et Arthur Prémont.

Ont revêtu le saint habit : Melles Blanche Marquis, de St-Jean de Dieu, en religion sœur Marie de l'Ange-Gardien ; Marie-Louise Prémont, de St-Roch de Québec, en religion sœur Agnès de Jésus ; Blanche Voyer, de St-Félix du Cap-Rouge, en religion sœur Marie de la Résurrection ; Marie-Eva Fortier, de St-Thomas de Montmagny, en religion sœur Marie de la Visitation ; Marie-Annie Lepage de St-Roch de Québec, en religion sœur Marie du Divin-Cœur.

A fait profession des vœux temporaires : Melle Marie-Anna Chouinard, de St-Roch de Québec, en religion sœur Aimée de Jésus.

A fait profession des vœux perpétuels : Melle Hélène Dansereau, de St-Hyacinthe, en religion sœur Osanna de Jésus.

Ont renouvelé leurs vœux temporaires : Melles Adriana Nadeau, de Beaumont, en religion sœur François-Xavier ; Jeanne Cantin, de St-Jean-Baptiste de Québec, en religion sœur Marie

du  
sc  
E  
C  
av  
P  
M  
L  
A  
C  
s  
s  
lie  
O.  
ba  
rès  
An  
ligi  
ba  
Hé  
Ha  
Ma  
ber  
gio  
Clé  
Sai  
tan  
Err  
Odi  
en  
mo  
de  
lian  
Roy  
chez  
ligie

du Sacré-Cœur ; Anna Gagnon, de Brunswick, Maine, en religion sœur M.-Cléophas de l'Eucharistie ; Azéline Dumais, de St-Eugène, en religion sœur Jean Berchmans.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Couët, O. P.

— Lundi après-midi, à l'Hospice des Sœurs de la Charité avait lieu une cérémonie de vêtue, présidée par M. l'abbé U. Perron, aumônier de la communauté.

Ont revêtu le saint habit : Alma Grégoire, de Thetford Maine, en religion sœur Saint-Rosius, choriste ; Marie-Louise Leblanc, de Carleton, en religion sœur Saint-Evrard ; Marie-Ange Beaudet, de Sainte-Philomène, en religion sœur Saint-Casimir ; Eva Welch, de N.-D. de Jacques-Cartier, en religion sœur Saint-Fabien ; Lucienne Drolet, de Saint-Malo, en religion sœur Saint-Adjueteur, auxiliaires.

Le lendemain dans la chapelle des Sœurs de la Charité, avait lieu une cérémonie de profession religieuse présidée par Mgr C.-O. Gagnon.

Ont fait profession annuelle : Jeanne Bouillé, de Deschambault, en religion sœur Saint-Joseph de l'Enfant Jésus ; Thérèse Pelletier, de Sainte-Louise, en religion sœur Saint-Eloi ; Antonia Desrochers, de Saint-Jean-Baptiste de Québec, en religion sœur Marie-Consolatrice ; Cécile Bouillé, de Deschambault, en religion sœur Sainte-Rollande ; Eva Larivière, de Sainte-Hénédine, en religion sœur Saint-Célestin, choristes ; Madeleine Harrisson, de Matane, en religion sœur Saint-Jean de Kenti ; Maria Fournier, de Saint-Aubert, en religion sœur Saint-Hélibert ; Vitaline Arsenault, de Charlottetown, I. P. E., en religion sœur Saint-Tertius ; Marie-Louise Malenfant, de Saint-Clément, en religion sœur Saint-Béniti, auxiliaires.

Ont fait profession perpétuelle : Marie-Louise Laliberté, de Saint-Anselme, en religion sœur Sainte-Aurélia ; Albertine Montambault, de Deschambault, en religion sœur Sainte-Alberte ; Ernestine Lafond, de Thetford Mines, en religion sœur Saint-Odilard, choristes ; Virginie Beaudoin, de Sacré-Cœur de Jésus, en religion sœur Saint-Théodoric ; Joséphine Couillard, de Rimouski, en religion sœur Saint-Lucinus ; Marie-Louise Gauvin, de l'Ancienne-Lorette, en religion sœur Saint-Cyprien, auxiliaires.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Arsène Roy, O. P.

**Chez les Ursulines.** — Lundi matin, 1er mai, avait lieu chez les RR. Sœurs Ursulines, une cérémonie de profession religieuse présidée par Sa Grandeur Mgr Roy.

A prononcé ses derniers vœux : Stella Hamel, de Lévis, en religion Mère Marie de l'Enfant-Jésus.

Le sermon de circonstance a été donné par M. le chanoine Gagné.

A la même messe, la Révérende Mère Sainte-Hélène a célébré le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. La jubilaire est la sœur de feu le chanoine Faucher, curé de l'Ancienne-Lorette.

### FEU LE CHANOINE FAUCHER

La paroisse de l'Ancienne-Lorette a été jetée dans un deuil profond par le décès de celui qui depuis trente-cinq ans dirigeait sa vie spirituelle et dépensait à son service les ressources d'un zèle merveilleusement éclairé. Ce deuil est facile à comprendre, quand on sait que plus des deux-tiers de la population n'ont pas connu d'autre curé, et qu'ils s'étaient depuis longtemps habitués à voir celui-ci au poste de labeur où Jésus veut que les pasteurs soient, c'est-à-dire à l'autel, au confessionnal, à l'école et dans les foyers; pendant trente-cinq ans M. l'abbé Faucher fut pour ses gens comme le résumé ou l'incarnation de la religion; ils entraient dans la vie sous sa main bénissante, leurs âmes vivaient de la doctrine et de la grâce qu'il y faisait descendre, et quand il mouraient sa bénédiction les accompagnait au tombeau.

C'est donc à bon droit qu'une multitude de paroissiens, d'anciens paroissiens et de confrères du défunt remplissait l'autre jour la vaste église dont la construction fut comme le couronnement de son règne; chacun avait senti qu'il devait à ce pasteur regretté un tribut de reconnaissance et de prière.

M. l'abbé Faucher tenait tellement à vivre au milieu de son peuple qu'il était peu connu ailleurs que dans sa paroisse.

Il aimait le silence favorable aux méditations fructueuses et pratiques, il aimait l'isolement et le travail recueilli, et il jouissait d'être ignoré.

Prêtre prodigue de son cœur et en même temps, circonspect dans le choix de ses amitiés, il était d'une urbanité proverbiale et d'une hospitalité on ne peut plus accueillante. Aussi était-il universellement estimé parmi ses confrères et s'il fut l'ami de quelques-uns seulement, on peut bien dire qu'il fut le guide et le modèle d'un grand nombre, parce qu'il eut le souci d'être prêtre partout, toujours et avant tout. C'est ce qui explique l'allure de triomphe des funérailles de ce pasteur, malgré la discrétion et l'isolement de sa vie; Dieu a voulu exalter l'humilité de son serviteur.

Quand M. Faucher fut fait prêtre, en 1867, il avait été successivement élève au Petit Séminaire de Nicolet et au Grand Séminaire de Québec. Les six premières années de son sacerdoce, il fut ballotté de poste en poste par l'autorité religieuse qui voulait sans doute, par la diversité des lieux où elle le plaçait, se rendre compte de la variété de ses aptitudes; Saint-Roch, Sainte-Croix, Saint-Nicolas, Saint-Pierre (I. O.), Rivière-Ouelle, Saint-Jean, (I. O.), Saint-Onésime, Sainte-Anne-de-la-Pocatière avaient tour-à-tour été le théâtre de son ministère, quand il fut appelé à fonder une paroisse de colonisation, Saint-Honoré-de-Shenley; défricheur et bâtisseur il fut cependant avant tout professeur de vie chrétienne; et il eut vite fait de gagner la confiance de ses nouveaux paroissiens.

Mais en 1881, la paroisse de l'Ancienne-Lorette étant devenue vacante, l'autorité religieuse l'offrit à M. Faucher qui l'accepta sur l'insistance de son supérieur; il avait trente-huit années d'âge et quatorze de prêtrise.

La paroisse du nouveau curé n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui qu'il l'a transformée à son image, et qu'il y a fait régner pendant plus de trente ans l'ordre, la discipline et la régularité, et qu'il y a adapté aux besoins de son peuple et pendant si longtemps une prédication essentiellement évangélique, nourrie de la plus substantielle doctrine.

Quelle vie que la sienne aux yeux du bon Dieu! Quel ensemble de vertus sacerdotales! Quelle édification! Jamais il ne se départit de la régularité sévère qu'il s'était énergiquement imposée; toujours ce fut chez lui le règne de l'ordre, et de la lumière dans l'ordre, et de la paix dans la lumière; toujours ce fut le rayonnement d'une piété aussi vive qu'éclairée, d'une humilité qui s'ignorait, d'une autorité qui entraînait <sup>(1)</sup>

Il repose maintenant sous le sanctuaire de la superbe église qu'il avait bâtie pour loger plus convenablement le Roi des cieux; il dort sous le monument auquel son nom restera attaché; il attend là la récompense de ceux qui ont aimé la beauté de la maison de Dieu, et le lieu où sa gloire habite, *ne perdas cum impiis, Deus, animam meam*, car il eut à la veille de mourir la même appréhension que le psalmiste; il vit arriver l'heure de mourir avec un saint tremblement.

Prions pour que son âme repose en paix et qu'elle jouisse au plus tôt de la lumière éternelle.

(1) C'est pour reconnaître les qualités et les mérites de cette vie sacerdotale que Son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec, du consentement de son Chapitre, décernait, le 15 juin 1915, à M. l'abbé Faucher le titre de chanoine honoraire.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Le 21 avril, est décédé M. l'abbé Alphonse-Paphnuce Tassé, ancien curé de Napierville.

Né à Saint Laurent, près de Montréal, le 1 novembre 1836, il fit ses études au séminaire de Montréal, et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par S. G. Mgr J. Larocque, le 30 octobre 1859. Vicaire à Lacolle (1859-1860), à St-Martin de Laval (1860), professeur au collège de Ste-Thérèse (1860-1861), vicaire encore à Saint Martin de Laval, (1861-1863), à Burlington, dans le Vermont (1863-1864) ; curé de Ste-Agnès de Dundee (1864-1866), de Lacolle (1866-1877), où il a bâti une église et terminé le presbytère, il fut nommé, en 1877, curé de Napierville où il a réparé et terminé l'église en 1886, pour la reconstruire ainsi que le couvent, en 1888, après leur destruction par un incendie.

— Le R. P. Aimé Proulx, S. J. curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, vient d'être nommé vive-provincial des Jésuites, au Canada, en remplacement du Père F.-X. Bellavance, S. J., nommé recteur du collège d'Edmonton. Le R. P. Hudon, du collège d'Edmonton, revient à Montréal.

Le R. P. Leclaire, S. J., succède au R. P. Proulx comme curé.

**Saint-Boniface.** — Sa Grandeur, Mgr Béiveau, archevêque de St-Boniface, avec ses deux compagnons de voyage, M. l'abbé Prud'homme, secrétaire de Sa Grandeur, et l'honorable juge A. Prudhomme, sont de retour de Rome.

— Les communications de S. G. Mgr Béiveau concernant la détermination des limites entre les archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg, ont été favorablement appréciées par le Saint-Père. La frontière est fixée par une ligne qui, des limites septentrionales de l'ancien diocèse de St-Boniface, descend vers le midi, traverse le lac Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge, rivière qu'elle suit jusqu'au sud de St-Boniface et de Winnipeg. A cet endroit, elle laisse la ligne de la Rivière Rouge et file droit vers l'Ouest sur une longueur d'un peu plus de trente lieues pour tourner vers le sud et descendre jusqu'à la frontière américaine, en suivant la ligne de démarcation entre les comtés de Souris et de Lisgard.

De plus l'archidiocèse de St-Boniface reste en possession des propriétés de rapport qu'il possédait à Winnipeg avant la division du territoire.

**Valleyfield.** — La cause de la Tempérance a subi un échec à Valleyfield. Pendant les quatre jours qu'a duré la votation sur la question de la prohibition, 1,125 votes ont été enregistrés et les antiprohibitionnistes l'ont emporté par une majorité de 423 voix.



— M. l'abbé Dugas, curé de St-Clet, est nommé curé de St-Polycarpe; son successeur à St-Clet est M. l'abbé Martel, curé de T.-S. Rédempteur, et celui-ci est remplacé, en cette dernière paroisse, par M. l'abbé Emile André, ci-devant vicaire à St-Polycarpe.

**Joliette.** — La paroisse de St-Paul, a voté un règlement de prohibition de l'alcool par 71 voix contre 7.

**Haileybury.** — S. G. Mgr Latulipe, évêque de Haileybury, a choisi pour son vicaire général, M. l'abbé Geoffroy, curé de Lorrainville, Témiscamingue, et qui devient, de ce chef, Mgr Geoffroy.

Nous offrons au nouveau prélat l'expression de nos vœux respectueux.

## VARIÉTÉS

### L'ABSTINENCE DE PASCAL

On sait que les soldats fument beaucoup. Dans les tranchées, sous le feu de l'ennemi, avec la menace perpétuelle de la mort, fumer, pour eux, n'est pas une distraction ni une occupation, c'est un besoin. Or, parmi tous ces enrégés fumeurs, Pascal était un des plus acharnés; on ne le voyait jamais que la pipe à la bouche. A l'instar du glorieux général Lasalle, il la gardait même pour l'attaque.

Certain jour, un camarade remarqua que Pascal ne fumait pas. Il l'interrogea.

— Tu as perdu ta pipe ?

— Mais non, pourquoi ?

— Parce que tu ne fumes pas. Tu n'as peut-être plus de tabac ? Tu sais, mon vieux, le mien est à ta disposition.

— Merci beaucoup, mais j'en ai encore.

— Ah ! bon, je croyais que c'était pour cela. Un silence.

Deux heures s'écoulaient. Pour l'instant on est calme. On n'a rien à faire qu'à se regarder. Donc, on se regarde, et le camarade, ou plutôt les camarades s'aperçoivent que Pascal ne fume toujours pas.

— Mais enfin, Pascal, tu es donc brouillé avec ta pipe ?

— Ah ! non, bien sûr, vous verrez cela demain.

— Demain ? pourquoi demain ? tu ne fumeras pas aujourd'hui ?

— Non.

— Nous diras-tu la raison ?

— Vous tenez beaucoup à la savoir ?

— Bien sûr ?

— Eh bien, je ne fume pas parce que c'est aujourd'hui vendredi.

— Eh bien ? . . . .

— Vendredi de Carême qui plus est.

— Mais ça n'est pas défendu de fumer en Carême.

— Non certes.

— Eh bien, alors ?

— Eh bien, alors, je me suis promis de m'abstenir de fumer tous les vendredis de Carême pour faire pénitence.

Il y eut un cri unanime : Faire pénitence !

— Mince alors ! mon vieux, fit un des assistants, je crois qu'on fait rudement pénitence, tu sais : la pluie, la neige, la boue, le froid, les pieds gelés, le coucher qui n'est pas précisément un lit de plumes, les nuits blanches, les rats, les poux ; ça n'est vraiment pas le confort moderne : c'est vrai qu'il y a l'eau à tous les étages, et le gaz quand les Boches pensent à nous, mais ça manque de chauffage central, et tout ça, avec la perspective d'être tué ou estropié un de ces quatre matins, si tu trouves que ça n'est pas suffisant comme pénitence, tu es bien difficile !

— Pour sûr, approuvèrent les autres.

— Ce que tu dis est très vrai, reprit Pascal, s'adressant à celui qui avait fait une si exacte description de leurs souffrances, mais tout cela nous ne l'avons ni désiré ni voulu, c'est malgré nous que nous le supportons ; nous le supportons de bon cœur, il est vrai, parce que c'est pour la patrie ; mais enfin, c'est indépendant de notre volonté. Or, je suis profondément attaché à ma religion. En temps ordinaire, je suivais scrupuleusement les prescriptions du Carême. Ici, je ne puis rien faire. Nous sommes, bien entendu, dispensés du jeûne et du maigre. Vu les circonstances, nous les pratiquons cependant plus souvent qu'à notre tour, mais, là encore, c'est la force des choses qui nous y contraint. Alors, pour marquer le Carême, j'ai pris la résolution de m'imposer tous les vendredis une pénitence, la seule qui me coûte vraiment. C'est tout ce que je puis faire, mais je le fais de bon cœur. Et puis, vous savez, les amis, ne croyez pas que je vous raconte ça pour me poser ou vous donner une leçon. Ce serait aussi sot que présomptueux. Si vous ne m'aviez rien demandé, je n'aurais rien dit. Je ne voulais pas mentir et je déteste faire le mystérieux, alors j'ai dit la vérité, tout simplement. Voilà, alors.

Il y eut un nouveau silence, puis au bout d'un moment :

— Pascal, dit gravement celui qui l'avait questionné le premier, Pascal, tu es un saint et un héros.

Et les autres approuvèrent gravement de la tête.

*L'Etoile Noëliste.*

### UNE REVUE QUI VIENT A POINT

La *Semaine Religieuse de Québec* est heureuse de signaler à ses lecteurs une excellente petite revue mensuelle, *La Servante Chrétienne*, dont un numéro nous a été communiqué par un de nos amis.

Comme son titre l'indique *La Servante Chrétienne* est une revue qui s'adresse aux personnes en service. Elle paraît chaque mois.

Son double but est : 1o De leur faire estimer et bien accepter leur condition ; 2o De les aider à en mieux remplir les devoirs.

Piété bien entendue, devoirs, vertus et mérites du bon service, science du ménage, tel est son programme qui s'efforce de joindre l'utilité à l'intérêt.

Prêtre depuis longtemps dans les œuvres, le Directeur estime comme ses collaborateurs, que plus l'esprit chrétien pénètre les âmes, plus il les rend fidèles, délicates et dévouées.

Depuis son apparition (1er janvier 1915) la Revue a reçu avec l'approbation de plusieurs Evêques, de précieux encouragements et de nombreuses adhésions. Celles qui doivent obéir y trouvent des lumières et un soutien dans l'accomplissement de leur tâche quotidienne; beaucoup de maîtres, et surtout de maîtresses, en ont de suite compris l'utilité et l'importance bien-faisante pour leur intérieur.

Abonnement : 1 fr. 25 par an, 1.80 fr, à l'étranger, s'adresser à M. L'Administrateur, 17, rue Sainte-Claire, Béziers (Hérault), France.

---

---

### LES LIVRES

L.- G. REDMOND HOWARD. *Les nations de la guerre*. Traduit et adapté de l'anglais par Christian de l'Isle. Paris (P. Lethielleux, 10 rue Cassette). Vol. in-12 Prix : 1. 00 franc.

Ce volume, qui est le premier d'une collection dont l'opportunité est évidente, est consacré à l'Autriche. Parmi les puissances engagées dans la guerre actuelle, aucune n'offre un problème semblable à celui que présente la Monarchie dualiste ; et l'auteur examine ce problème avec une rare compétence en envisageant l'Autriche sous tous les points de vue qui constituent les éléments de la question : Origines et Histoire, Religion et Politique. Langue et Littérature. Commerce et Industrie. Composition et Constitution. Forces militaires, etc. Il est difficile de réunir, en moins de pages et avec plus de clarté, les éléments qui permet-

tent de se former une opinion justifiée. Les sources consultées sont nombreuses ; l'auteur a su les mettre à profit. Le dernier chapitre ; " Les aspirations de l'Empire", pose un point d'interrogation redoutable : non seulement les Balkans, mais l'Europe entière — disons même l'humanité entière — ont leurs intérêts engagés dans la réponse. En tout cas, un fait demeure certain, c'est le rôle de l'Allemagne conseillant toujours ce qui sert le mieux ses propres ambitions.

MGR GAUTHEY, archevêque de Besançon. *Le Sacré-Cœur de Jésus*, allocutions de premiers vendredis durant la guerre. Paris (P. Téqui, 82 rue Bonaparte.) Vol. in-12. Prix : 3.50 francs. En vente à Québec à la librairie Garneau.

Dès le commencement de la guerre, Mgr l'archevêque de Besançon a convoqué, chaque premier vendredi du mois, ses fidèles dans sa cathédrale et il leur a fait une instruction sur le Sacré-Cœur de Jésus. Le présent volume est le recueil de ces instructions.

On y trouvera la doctrine de la dévotion au Sacré-Cœur d'après les écrits de la bienheureuse Marguerite-Marie, dont Mgr Gauthey est l'historien très autorisé. Aucune lecture n'est plus opportune, en ce temps de la guerre, pour consoler ceux qui pleurent, fortifier ceux qui combattent, inspirer la patience à ceux qui souffrent et maintenir dans tous les cœurs les invincibles espérances de la victoire.

Le Sacré-Cœur de Jésus a promis à sa fidèle servante qu'il règnerait en dépit de tous les obstacles, c'est-à-dire que son culte serait en grand honneur. On peut prévoir que cette promesse s'accomplira après la guerre, pour le plus grand bien des âmes et la prospérité spirituelle et temporelle du pays.

On trouvera le développement de toutes ces pensées dans le livre de Mgr Gauthey.

P. SCARAMELLI. *Méthode de direction spirituelle*. Traduction française par l'abbé J.-J. Rudeau. Paris (P. Téqui, 82, rue Bonaparte.) 4 vol. in-12. Paris 10 francs. En vente à Québec à la librairie Garneau.

La librairie Téqui offre aujourd'hui au public la douzième édition d'un très remarquable ouvrage du P. Scaramelli, S. J. Qui ne connaît cette Méthode de Direction qui a réalisé un bien immense dans l'ordre surnaturel. Tous les confesseurs auxquels incombe le doux ministère de conduire les âmes à la perfection par les voies ordinaires de la grâce, étudient les quatre traités du P. Scaramelli.

Les prédicateurs trouvent à la fin du quatrième traité 180 plans de sermons dont la matière est développée dans le cours de l'ouvrage. Mais j'ai hâte d'ajouter que ce livre convient à tous les chrétiens qui aspirent à progresser dans le chemin de la perfection chrétienne afin d'arriver sûrement à la récompense de l'éternité. Un tel guide dispense de consulter les modernes publications pieuses où le verbiage, trop souvent tient lieu de doctrine. Ici, nourriture saine et abondante pour l'esprit comme pour l'âme.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LES FEMMES ET LEURS DEVOIRS

—Parlez donc plutôt de leurs droits méconnus, crient avec ensemble une foule de gens qui, eux, en dissertent comme feraient les aveugles, des couleurs.

Le fait est qu'en nos jours de désorganisation sociale, on songe bien plus à étendre la limite des droits d'un chacun qu'à scruter les obligations que la nature, la religion, ou la loi nous imposent.

Mais il ne faut pas que les catholiques donnent dans ce travers.

Quoi qu'en disent tous les bâtisseurs d'un monde impossible et tous les songe-creux des deux hémisphères, il reste vrai que la meilleure manière de prendre connaissance de ce que nous pouvons, c'est d'apprendre, ou de réapprendre, tout d'abord, ce que nous devons.

Si nous étions des êtres ne relevant que de nous-mêmes, la méthode contraire serait on ne peut plus conforme au bon sens ; mais notre dépendance radicale nous assujettissant, sans conteste possible, aux vues du Créateur, c'est la notion du devoir, sa nature, son étendue qu'il faut, avant tout, méditer.

A quoi sont tenues les femmes catholiques, en tant que membres d'organisations approuvées par l'Eglise et travaillant sous la gouverne des autorités ecclésiastiques ?

C'est à cette question d'importance capitale que Son Eminence le Cardinal O'Connell a voulu répondre, dans une lettre adressée, le 7 avril, à *La Ligue des Femmes catholiques de l'Archidiocèse de Boston*.

Son Eminence y montre, en commençant, tous les maux dont l'égoïsme est la source, même pour les individus ; puis, il fait le tableau des joies apaisantes qui sont le partage de ceux qui savent s'oublier eux-mêmes et se dépenser pour le bien des autres. Moins nous sommes égoïstes, écrit-il, moins le moi entre dans notre vie, plus l'existence nous est bonne. Bien au contraire, plus nous nous occupons de nous-mêmes, plus nous pouvons être certains de ne jamais rencontrer le bonheur sur terre.

Ayant tracé cette règle de conduite pratique, si sage et si chrétienne, Son Eminence proclame que le premier devoir d'une femme catholique, c'est d'être secourable aux siens. Il ne com-

prendrait point qu'elle abandonnât ce premier devoir que lui crée la nature, sous prétexte d'exercer au dehors un apostolat qui l'attire. Sa maison, voilà le champ où elle cultivera, tout d'abord, les belles fleurs d'un dévouement désintéressé et d'un amour qui ne se cherche pas lui-même.

Cela fait, s'il lui reste du temps, il n'est pas seulement convenable, mais nécessaire et obligatoire qu'elle élargisse la sphère où se rendre utile aux autres.

Et pour y arriver, qu'elle ait bien soin, au lieu de se dépenser en efforts solitaires, d'apporter son concours aux associations dans lesquelles les efforts réunis des femmes de bien produisent des résultats incalculables.

Et ce n'est pas l'ouvrage qui manquera à leurs mains diligentes ; il y a tout un champ, il y a des plaines entières, à côté de celles où l'on a déjà travaillé, qui sont encore incultes et qui attendent, pour germer des moissons abondantes, qu'on les défriche et qu'on les enseme.

Seulement, tous ces bons efforts ne pourront être obtenus, si nous ne commençons par nous organiser parfaitement et fortement.

Pour que l'effort soit un et que les résultats soient multiples, l'organisation est nécessaire. Mais celle-ci ne peut être efficace que là où existe le plus grand oubli de soi, car, dans une société, les individus doivent disparaître comme tels.

Si, pour faire la moindre bonne œuvre personnelle, s'oublier soi-même devient, dans une certaine mesure, une quasi nécessité, il est acquis par l'expérience que les organisations charitables le requièrent comme une condition essentielle de leur fonctionnement et de leur succès.

N'ayez en vue que ces deux seules choses : la tâche à accomplir et les meilleurs moyens d'y aider. Tout le reste n'est rien.

Quand les membres d'une organisation, quelle qu'elle soit, commencent à vouloir agir à leur gré et qu'ils vont leur chemin sans se préoccuper des autres, ils commencent aussi, quelle que soit leur puissance personnelle, à être une cause de faiblesse pour la société dont ils font partie ; celles qui auraient une tendance d'esprit comme celle-là, doivent la laisser à la porte des œuvres dont elles s'occupent ; sinon, mieux vaudrait qu'elles n'y entrent jamais.

C'est bien pis encore, quand, ne pouvant faire adopter par les autres membres de l'organisation des vues purement personnelles, on tourne contre celle-ci ses forces et son influence.

Il arrivera, par exemple, que quelques personnes, incapables de diriger à leur gré l'association dont elles sont membres,

s'en retirent et établissent entre elles une petite société de leur crû pour la formation de laquelle elles n'ont sollicité ni permission, ni autorisation.

Une telle façon d'agir ne produit rien de bon ; elle est plutôt destructive, comme tout ce qui sort de l'égoïsme. Et peu importe que ce soit une manière d'augmenter les fonds ; c'est une manière qui ne peut attirer aucune bénédiction ni sur ceux qui en usent, ni sur les œuvres qu'ils font.

Les associations organisées et travaillant sous la direction de l'autorité ecclésiastique sont, dans un certain sens, un des rouages de l'organisation de l'Eglise elle-même. Ceux qui travaillent dans leur sein, pour elles et par elles doivent, sans doute possible, en recevoir des bénédictions.

Quant à ceux qui travaillent à diminuer le bien qu'elles opèrent et à affaiblir les forces qui s'y emploient, ils se dépensent, à n'en pas douter, contre la volonté de Dieu et ils agissent contre les intentions de l'Eglise ; et cela est une tâche à laquelle on ne se livre pas sans danger pour soi-même.

Nous avons cité longuement la belle exhortation de Son Eminence, l'archevêque de Boston : elle contient des conseils si pratiques et si opportuns !

Pour finir, nous aimons à transcrire ici ces autres paroles que nous prenons dans le même document, si riche de déclarations courageuses :

Femmes catholiques qui appartenez à des associations catholiques, souvenez-vous toujours que vous êtes réunies sous la direction de l'Eglise, pour travailler aux œuvres de l'Eglise en vous inspirant des principes de l'Eglise et en vous servant de ses méthodes d'apostolat.

Et si vous retenez bien cela, vous serez avant tout soumises à la discipline catholique, dont vous avez besoin plus encore que les hommes, quoi qu'en disent les idées courantes.

On le voit, c'est le devoir social de la femme catholique que le Cardinal O'Connell a voulu tracer aux femmes de son diocèse.

Mais les leçons qu'il leur dispense s'adressent aussi à toutes celles qui, en s'occupant d'œuvres, s'occupent d'autre chose que d'elles-mêmes.

Dieu fasse que cet enseignement leur soit profitable à toutes... et aussi aux hommes.

AUBERT DU LAC.

**FAITS ET ŒUVRES****QUAND ON A DES IDÉES LARGES**

Le 20 mars dernier, l'organe officiel des Chevaliers de Colomb publiait ce qui suit :

Pour se rendre à l'invitation des loges maçonniques de leur ville, soixante-quinze Chevaliers de Colomb, de Saratoga, N.-Y. ont visité, à l'occasion du premier de l'an, le nouveau temple maçonnique érigé par ceiles-là et, en même temps que d'autres sociétés fraternelles, ils en ont fait l'entière inspection.

Les maçons ont été enchantés de la visite des catholiques.

Quant à ces derniers, ils sont bien convaincus que leur démarche amènera, entre les deux Ordres, une plus grande réciprocité de bons sentiments et une entente meilleure.

Je suis bien surpris de la tournure d'esprit que ce fait et cette appréciation permettent de constater et je la désapprouve entièrement, écrit à la *Fortnighthy Review* un vieux chevalier de Colomb dont le sens catholique s'est révolté, à la lecture de cet entrefilet. J'ai, pour les messieurs qui sont membres de la franc-maçonnerie des sentiments très doux et charitables mais, comme catholique, je n'ai et ne puis avoir, pour leur Ordre, que des paroles de condamnation.

Cet incident, continue-t-il, ne peut, comme, du reste, certains autres, récemment arrivés, que faire de la peine à ceux qui veulent du bien à l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Il n'y a pas longtemps un des officiers supérieurs de cette dernière société me disait que l'Eglise n'a pas de raison plausible pour condamner les francs-maçons de ce pays et pour défendre aux catholiques de les fréquenter. C'est, me déclarait-il, une défense qui ne devrait pas exister et je crois qu'on est en passe de la laisser tomber.

Et le chevalier scrupuleux de conclure : j'ose espérer que les autorités de l'Ordre feront la grimace sur ces propos repréhensibles.

Nous sommes tout à fait de l'avis de ce brave chevalier.

Réserve faite de la bonne foi et, peut-être aussi, de l'ignorance des chevaliers de Saratoga, il faut bien convenir qu'il n'est permis à aucun catholique de mettre au même niveau, dans son appréciation, la franc-maçonnerie et les organisations catholiques.

C'est non seulement une question de décence et de fierté religieuse; mais c'est aussi une question de discipline ecclésiastique: l'Eglise ayant condamné sans réserve la franc-maçonnerie, où qu'elle existe et quelque aimable qu'elle se montre.

AUBERT DU LAC.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars 1916 - - - - - \$819,945.16

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1916.

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
(31 déc) 1909	45	1,880	5,205	\$ 18,461.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1913	349	24,492	47,957	428,745.31
1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 mars 1916	468	32,623	62,343	819,945.16

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.52	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.59	555.48	734.03	912.49	1190.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.33	1590.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2387.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.58	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1280.64	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	..... 3	ans
de 5.00 à \$10.00	..... 6	"
de 10.00 à 30.00	..... 10	"
de 30.00 à 50.00	..... 15	"

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

MA  
DU

Sc  
EP

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

ÉPICÉRIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

E

ante-

LES

tous  
lants,  
UN

de de  
les :

1.00

5.83  
2.70  
0.97  
0.97  
8.06  
7.61  
4.99  
5.59  
9.80  
8.05  
9.77  
8.37  
1.31  
9.06  
5.10  
9.91  
1.00  
1.91  
1.15  
1.29  
1.90

ILE

inta  
aux

ent  
des  
et  
les  
ses  
ar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE .

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

**SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.**

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT TELEPHONE 2421 J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - - - QUÉBEC.

ACHETEZ  
— VOS —

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUÉBEC.

  
Frères Talbot  
Québec  
22. Août 1910  
ère  
RS  
(vitraux  
n artiste  
position  
r l'église  
RR. PP  
Québec,  
nces du  
cadre-  
etc.  
etc.  
iorée  
ÉBEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE-EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,**  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.